

## PARLONS PRÉVENTION

### PLAN D'INTERVENTION CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES À L'INTENTION DES ENTREPRISES

En cas d'écllosion d'une maladie infectieuse, des entreprises peuvent être fermées pour contribuer à freiner l'épidémie et à aplatir la courbe de transmission. Il peut être complexe pour une entreprise de reprendre ses activités après une fermeture causée par une épidémie. En effet, avant de pouvoir rouvrir ses portes, **l'entreprise pourrait devoir mettre en place des procédures et des protocoles qui constituent de nouvelles normes.**

LE PRÉSENT DOCUMENT PEUT SERVIR DE GUIDE AUX ENTREPRISES QUI VEULENT S'ASSURER QUE LEUR PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE MALADIE INFECTIEUSE TIENT COMPTE DE TOUS LES RISQUES POUVANT SURVENIR EN CAS D'ÉPIDÉMIE.

Aucun document ne peut prétendre être complet en ce qui a trait aux changements possibles : des changements liés à la chaîne d'approvisionnement, aux processus de production et à la réglementation pourraient entraîner de nouvelles complications et de nouveaux risques.

#### Politiques et procédures

- Élaborer une stratégie et un plan d'intervention en cas de maladie infectieuse pour cerner les risques qui guettent les employés et prendre des mesures visant à réduire la probabilité d'une écloison en milieu de travail. Afficher les politiques connexes et les transmettre à tous les employés. Communiquer les points clés des politiques et des mesures de contrôle aux clients et aux visiteurs.
- Mettre à jour les politiques en matière de sécurité en fonction de toutes nouvelles pratiques préconisées par les autorités sanitaires provinciales et fédérales.
- Donner aux employés une formation de sensibilisation pour prévenir la propagation des maladies infectieuses.
- Ordonner et échelonner les quarts de travail et les pauses, afin de réduire le nombre de personnes se trouvant à un même endroit.
- Prévoir un nombre suffisant d'employés pour assurer la poursuite des activités en cas d'écllosion.

- Diminuer la fréquence des rencontres en personne en utilisant d'autres méthodes de communication (appels téléphoniques, vidéoconférences, messagerie électronique, etc.). Préconiser les formations virtuelles plutôt que les formations en classe, si possible.
- Décourager le partage de bureaux, de téléphones, d'outils et d'autre matériel. Si le partage est nécessaire, désinfecter avec soin le matériel au moyen de méthodes appropriées avant de le rendre disponible à un autre utilisateur. L'utilisation de lingettes désinfectantes et de désinfectant ne permet pas de tuer certains types de virus et il faut alors utiliser du savon pour les éliminer.



- Demander aux employés d'éviter les contacts physiques, comme les accolades et les poignées de main.
- Réduire ou éliminer les voyages d'affaires non essentiels.
- Exiger, au moyen d'une politique écrite, que tout employé qui développe des symptômes semblables à ceux du rhume, de la grippe ou d'une autre maladie (fièvre, toux sèche, maux de gorge, etc.) s'isole à la maison et se soumette à un test de dépistage.
- Élaborer un plan d'urgence qui tient compte des procédures d'intervention, du personnel excédentaire et du remplacement des employés qui s'absentent en raison d'une maladie ou d'obligations familiales connexes.
- Mettre à jour les renseignements en cas d'urgence de tous les employés.

### Contrôles physiques et pratiques connexes

- Nettoyer et désinfecter régulièrement le milieu de travail. Mettre l'accent sur les surfaces touchées régulièrement. Utiliser les désinfectants conformément aux directives du fabricant, notamment afin de connaître la durée nécessaire de contact entre le produit et la surface pour assurer la désinfection.
- Fournir l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié aux employés, y compris des gants jetables, des visières et des masques.
- Après utilisation, jeter le matériel de nettoyage et l'EPI dans des contenants à déchets appropriés et vider ces contenants chaque jour.
- Passer en revue les techniques appropriées de lavage des mains avec les employés, puis les encourager à se laver régulièrement les mains avec du savon et de l'eau chaude. Comme mesure supplémentaire, fournir un désinfectant pour les mains qui contient au moins 60 % d'alcool.
- Respecter les règles de distanciation physique en conservant une distance d'au moins deux mètres entre chaque personne. Installer des barrières physiques, comme des panneaux de Plexiglas, si la distance de deux mètres ne peut être conservée.
- Établir des limites d'achalandage dans les aires communes, pour les employés et les clients, en fonction des exigences de distanciation physique. Au besoin, installer des panneaux et des marques sur le sol pour faciliter le respect de ces exigences.
- Fournir du matériel de paiement sans contact aux points de vente.
- Veiller à ce que les filtres du système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVCA) soient de bonne qualité.
- Voir au bon entretien du système CVCA.
- Remplacer les filtres du système CVCA plus fréquemment. Augmenter le taux de renouvellement d'air.

Pour savoir comment mieux protéger votre entreprise, communiquez avec le Service de prévention au **1.833.692.4111** ou rendez-vous au **[www.northbridgeassurance.com](http://www.northbridgeassurance.com)**.

